



**DISCOURS D'OUVERTURE DE  
S.E. M. MOUSSA FAKI MAHAMAT  
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE**

**À LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DE LA 77<sup>ÈME</sup> SESSION ORDINAIRE  
DE LA COMMISSION AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES  
PEUPLES (CADHP)**

**20 octobre 2023  
Arusha, Tanzanie**



**ACCELERATION OF  
AfCFTA  
IMPLEMENTATION**

**Excellence Dr Hussein Ally Mwinyi, Président de Zanzibar et Président du Gouvernement révolutionnaire de Zanzibar,**

**Honorable Dr Pindi Hazara Chana (MP), Ministre des Affaires constitutionnelles et juridiques de la République-Unie de Tanzanie,**

**Honorable Haroun Alli Suleiman, Ministre de la Constitution, des Affaires juridiques, de la Fonction publique et de la Bonne gouvernance de Zanzibar,**

**Excellences, Mesdames et Messieurs les Ministres et Membres du Parlement de la République-Unie de Tanzanie,**

**Excellences, éminents Représentants d'Etats parties à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples,**

**Excellence, Monsieur l'Ambassadeur Bankole Adeoye, Commissaire aux Affaires politiques, à la Paix et à la Sécurité, Commission de l'Union africaine [à confirmer],**

**Honorable Commissaire Rémy Ngoy Lumbu, Président de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP),**

**Dr Robert Eno, Greffier de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, représentant l'Honorable Juge Imani Aboud, Présidente de la Cour,**

**M. Marcel Akpovo, Représentant régional du Bureau des Nations Unies du Haut-Commissariat aux droits de l'homme dans la région Afrique de l'Est et auprès de l'Union africaine, représentant S.E. M. Volker Türk, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme,**

**Mme Christine GRAU, Ambassadrice de l'Union européenne en Tanzanie et auprès de la Communauté est-africaine, représentant S.E Dr Eamon Gilmore, Haut-Représentant de l'UE pour les droits de l'homme,**

**Honorables Commissaires de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples,**

**Excellences, éminents Représentants d'Etats parties à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples,**

**Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Membres du corps diplomatique,**

**Mesdames et Messieurs les Représentants d'Institutions nationales des droits de l'homme,**

**Mesdames et Messieurs les Représentants d'Agences des Nations Unies,**

**Mesdames et Messieurs les Représentants d'organisations de la société civile et des médias,**

**Mesdames et Messieurs, Collègues de la Commission de l'Union africaine ; et**

**Mesdames et Messieurs les Membres du personnel d'institutions de l'Union africaine dotées d'un mandat en matière des droits de l'homme,**

**Eminents invités,**

**Mesdames et Messieurs,**

**En vos titres et qualités,**

En ma qualité de Président de la Commission de l'Union africaine, je suis profondément honoré et heureux de m'adresser à cette honorable assemblée à l'occasion de la 77<sup>ème</sup> Session ordinaire de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (la Commission africaine), qui est gracieusement accueillie par le Gouvernement de la République-Unie de Tanzanie, dans la ville vibrante et touristique d'Arusha - un centre diplomatique et le Siège de deux des Organes de l'Union africaine chargés des droits de l'homme et de la gouvernance. En effet, en accueillant cette Session de la Commission africaine, Arusha sera, pendant les 21 prochains jours, la capitale des droits de l'homme et des peuples en Afrique. Permettez-moi donc d'exprimer notre sincère gratitude au Gouvernement de la République-Unie de Tanzanie pour son hospitalité chaleureuse et son soutien indéfectible qui ont rendu possible cet événement.

J'adresse également mes sincères remerciements au Président de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, l'Honorable Commissaire Rémy Ngoy Lumbu, ainsi qu'à votre équipe d'Honorables Commissaires, pour votre dévouement sans faille à la promotion de la cause des droits de l'homme et des peuples sur notre grand continent. Je voudrais également saluer et remercier les membres du Secrétariat de la Commission africaine pour leur travail acharné et pour être le catalyseur de l'efficacité de la Commission.

Je suis également profondément reconnaissant à tous les participants réunis ici aujourd'hui - États membres, estimés délégués et représentants d'organisations de la société civile. Votre présence ici souligne l'importance vitale de nos engagements communs en faveur des droits de l'homme, de la justice sociale et de l'État de droit.

Cette Session revêt une importance particulière car elle nous offre une plateforme pour nous unir dans notre quête collective d'une Afrique juste et équitable. Nous nous

réunissons pour célébrer le 20<sup>ème</sup> anniversaire du Protocole de Maputo, une réalisation historique qui réaffirme notre engagement à promouvoir et à protéger les droits des femmes, une cause qui est au cœur de notre vision d'une Afrique meilleure.

L'année 2023 nous rappelle en outre à la fois les défis et les réalisations, en particulier dans le contexte de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Au fur et à mesure que nous avançons dans ce voyage transformateur, nous devons rester déterminés à surmonter les obstacles qui se dressent sur notre chemin tout en célébrant les étapes que nous franchissons ensemble. Nos efforts communs pour réaliser l'Agenda 2063, le plan directeur pour le développement de notre continent, doivent nous guider dans ces entreprises.

C'est avec une grande inquiétude que j'aborde la question des changements anticonstitutionnels dans la gouvernance de notre continent bien-aimé. Nous avons le devoir permanent de rester vigilants afin d'éviter la répétition de ces tragédies extrêmes qui n'honorent pas notre continent. Malheureusement, les violations des droits de l'homme sont toujours monnaie courante dans différentes parties du continent, comme le signalent régulièrement les organisations de défense des droits de l'homme et la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples. Le respect de l'État de droit et de la gouvernance démocratique est un élément fondamental de l'agenda des droits de l'homme, et nous devons rester vigilants dans sa défense. En notre qualité de dirigeants, il est de notre devoir de relever frontalement ces défis en veillant à ce que chaque citoyen soit traité avec dignité et respect.

### **Excellences, Mesdames et Messieurs,**

La vision d'une Afrique pacifique, unie et prospère, telle qu'exposée dans l'Agenda 2063, ne peut être réalisée qu'au moyen d'une planification judicieuse et de politiques axées sur les résultats. Le fait que nous soyons réunis ici aujourd'hui témoigne de notre dévouement et de notre engagement communs à l'égard de cette noble cause. J'exhorte tous les États membres de l'UA à collaborer étroitement avec nos Organes, notamment la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples et la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, ainsi qu'avec d'autres organismes compétents, afin de renforcer les droits de l'homme et la dignité sur l'ensemble de notre continent.

J'espère que cette importante assemblée trouvera non seulement les raisons, mais recommandera des solutions viables aux violations persistantes des droits de l'homme sur notre continent, malgré les efforts déployés pour les éradiquer par la promulgation, l'adoption, la ratification et l'entrée en vigueur de divers instruments relatifs aux droits de l'homme. Je suis fermement convaincu que les documents issus des discussions à venir joueront un rôle central dans la réalisation d'une Afrique de bonne gouvernance, de démocratie, de respect des droits de l'homme, de justice et d'État de droit, comme le prévoit l'Aspiration 3 de notre Agenda 2063. Au-delà, et en gardant à l'esprit la nature transversale et fondamentale des droits de l'homme, je suis également convaincu que les

conversations constructives et les stratégies et recommandations émergentes de cette réunion du mois d'août contribueront à l'objectif plus large et à la vision globale de l'Union africaine d'une Afrique intégrée, prospère et pacifique - une vision qui envisage un continent en paix avec lui-même, dirigé par ses propres citoyens et activement engagé dans les affaires mondiales. Les recommandations que nous formulons et les stratégies que nous élaborons ici contribueront de manière significative à faire de cette vision une réalité.

En conclusion, réaffirmons notre engagement envers la noble cause de la promotion et de la protection des droits de l'homme en Afrique ! Restons unis, unis dans notre détermination, et travaillons sans relâche pour créer un continent où les droits et la dignité de chaque individu soient respectés sans compromis !

Enfin, j'adresse mes meilleurs vœux à la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples et à vous tous qui êtes réunis ici aujourd'hui, en vous souhaitant des délibérations productives et significatives tout au long de cette 77<sup>ème</sup> Session ordinaire de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples.

Je vous remercie.